



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E172981

VALABLE JUSQU'AU

13/03/2026

ÉDITÉ LE

30/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2018

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/07/2024
5 000

Raison sociale : AMBIANCE CHAUFFAGE

Sigle : AMBIANCE CHAUFFAGE

58 RUE LA FONTAINE
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE METROPOLE 83431775200014

Siret : 834 317 752 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 159016616 H - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 159016616 H - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 07 69 73 24 94

Fax :

Portable : 07 69 73 24 94

Site Internet : ambiancechauffage.eu

E-mail : ambiancechauffage59@gmail.com

Responsabilité légale :

VICART RODOLPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/09/2025
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	26/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/06/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	17/09/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/09/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.